

# MAROMME

## REHABILITATION DE LA RUE DUMONT D'URVILLE MISSION COORDONNATEUR SPS

**OBJET:** La Ville de Maromme va réhabiliter le quartier de la rue Dumont D'Urville et, dans le cadre de cette opération, sollicite votre Bureau d'Etudes pour une remise de prix relative à la mission de coordonnateur S.P.S. Le coordonnateur interviendra à partir de la phase réalisation jusqu'à la phase AOR (pendant la garantie de parfait achèvement).

La Maîtrise d'œuvre est assurée par le Cabinet CRAQUELIN, 2 rue Goubermoulins  
76170 Lillebonne.

Le démarrage des travaux d'une durée estimée à 5 mois est prévu à compter du 15 janvier 2011 pour un montant total de 550 000 €uros hors taxes.

### Détails de la mission:

- Organisation de la coordination des activités des différentes entreprises présentes sur le chantier
- Tenue à jour du registre journal de coordination
- Veille de l'application correcte des mesures de coordination préalablement définies et des procédures de travail qui interfèrent
- Tenue à jour et adaptation du plan général de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé
- Tenue à jour du dossier d'intervention ultérieure sur l'ouvrage
- Harmonisation des plans particuliers de sécurité et de protection de la santé dans le plan général de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé
- Communication des plans particuliers de sécurité et de protection de la santé établis par les entreprises
- Participation avant le lancement de la période de préparation de chantier, à une réunion de coordination des travaux de V.R.D., inspection commune.
- Analyse du planning d'exécution des travaux mis au point avec les entreprises pendant la période de préparation du chantier avec transmission des observations au maître d'œuvre et copie au maître d'ouvrage
- Inspection commune avant l'intervention de chaque entreprise y compris sous-traitante, afin de préciser les consignes à observer ou à transmettre, et les observations particulières de sécurité et de protection de la santé pour l'ensemble de l'opération
- Présence et intervention sur le chantier aussi souvent que nécessaire pour mener à bien la Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé
- Prise en compte des interférences avec les activités d'exploitation sur le site à l'intérieur duquel ou à proximité duquel est implanté le chantier
- Mise en place et veille de l'application des dispositions nécessaires pour que seules les personnes autorisées puissent accéder au chantier
- Diffusion aux différents intervenants de toutes les informations et de tous les documents nécessaires à la bonne réalisation des objectifs de la mission de coordination
- Participation aux opérations préalables à la réception des ouvrages susceptibles de nécessiter des interventions ultérieures de maintenance ou d'entretien
- Conseils au maître d'ouvrage quant à la mise en place de coordination de la sécurité et de la protection de la santé relative à des travaux ayant fait l'objet de réserves pendant la période de parfait achèvement.

Pour information les documents concernant cette affaire sont consultables sur le site de la ville de Maromme ([www.ville-maromme.fr](http://www.ville-maromme.fr)), rubrique marchés publics – dossier "Aménagement de la voirie et des abords de la rue Dumont D'Urville".

**POUR REpondre A L'ANNONCE :**

Retourner un tableau dûment chiffré indiquant toutes les phases de réalisation, accompagné d'un mémoire technique, à la Mairie de Maromme, place Jean Jaurès 76150 MAROMME.

**Date limite de remise des prix : 6 décembre 2010 à 16 heures**

**Renseignements :**

D'ordre administratif, Mr le Directeur Général des Services

Tél. 02 32 82 22 00 Fax. 02 32 82 22 28

Mail. [nicolas.jaffre@ville-maromme.fr](mailto:nicolas.jaffre@ville-maromme.fr)

D'ordre technique, Mr P.GRESEL, Directeur du Pôle Moyens Généraux

Tél. 02 32 82 36 40 Fax. 02 32 82 36 41

Mail. [serv-techniques@ville-maromme.fr](mailto:serv-techniques@ville-maromme.fr)